

6 Société et Culture

Front social/Point-presse du Syndicat national des postes (Synaposte), hier

Les postiers exigent le départ du P-DG

COE

Libreville/Gabon

LE Syndicat national des postes (Synaposte), représenté par son porte-parole Jacques Ikapi, a, une fois de plus, exprimé son ras-le-bol hier, devant la situation dans laquelle se trouve cette entreprise. C'était au cours d'un point-presse organisé au siège de La Poste SA à Libreville. Au cours de cette rencontre avec les médias, les postiers, venus nombreux, ont exigé tout simplement le départ du Président-directeur général (P-DG), Michaël Adande, ainsi que d'autres membres du directoire. Pour ce qui est du cas précis de Adande, le syndicat estime notamment qu'il a atteint l'âge requis depuis



Photo : COE

Jacques Ikapi (c), le porte-parole du Syndicat national des postes, animant le point-presse.

quelques années pour faire valoir ses droits à la retraite.

Le Synaposte refuse également d'endosser la responsabilité de l'incendie ayant ravagé les locaux de l'annexe de l'agence de La Poste SA au centre-ville, le 22 janvier dernier. Il décline donc toute responsabilité des postiers dans ce sinistre ayant occasionné des dégâts considérables dans le bâtiment abritant, sur deux niveaux, les

chets de la paie des fonctionnaires et des retraités. Un geste, avancent-ils, qui ne leur est guère profitable, dans la mesure où la survie de La Poste reste leur priorité.

« La survie de La Poste doit être un impératif de l'État qui en est l'unique propriétaire. Cela implique non seulement la mise en place des moyens financiers, mais aussi l'élaboration d'un plan de refonte totale, en y impliquant les ressources



Photo : COE

Les postiers affiliés au syndicat, présents à la rencontre avec la presse.

internes. Monsieur Adande n'a plus qualité (...) de prendre des mesures (...)», a déclaré M. Ikapy.

Au nombre des reproches faits au P-DG de La Poste SA par les syndicalistes, il y a, entre autres, le refus de la négociation. Ils saluent, à cet effet, la réunion de

concertation organisée par le ministère de la Communication le mercredi 31 janvier, dans l'optique de rapprocher les différentes parties, afin de ressortir les points de blocage et de les élarger, en vue d'une sortie de crise. C'est suite à cette rencontre qu'une dé-

cision de suspension de la grève pendant 15 jours a été entérinée.

Pour rappel, le Synaposte observe un mouvement d'humeur depuis le 28 novembre 2017, pour protester contre le non-paiement à terme et à date fixe des salaires des agents.

Traite des personnes

Et si on mettait fin au trafic des enfants ?

R.H.A

Libreville/Gabon

Le trafic ou la traite des enfants est caractérisé par le recrutement, le transport et l'hébergement de toute personne par différents procédés. Le Gabon, à l'instar d'autres pays, est une destination prisée des trafiquants d'enfants.

"PARI ces êtres en route vers le Gabon, on trouve aussi des enfants victimes de la traite, pour la plupart en provenance du Bénin et du Togo. Ces enfants sont contraints de travailler pendant de longues heures, privés de sommeil et de nourriture et parfois exploités sexuellement". Voici décrite la problématique de l'exploitation ou du trafic des enfants au



Photo : R.H.A

Yvette Oyiga, juge à la juridiction des mineurs du tribunal de première instance de Libreville.

Gabon, par le chargé de projet de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) Marco Pellegrini, lors de l'ouverture, à Libreville, de l'atelier de formation et d'échange de bonnes pratiques en matière de lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite des migrants au Gabon.

Cette forme d'exploitation se fait de diverses manières.

C'est le cas du phénomène des "nounous nourries logées", devenu une pratique courante dans les nombreux ménages gabonais. En effet, il n'est pas rare de lire dans des canaux spécialisés des annonces de ce genre :



Photo : D.R

L'exploitation des enfants sous ses différentes formes est condamnée par la loi.

"Couple cherche une jeune nounou togolaise, disponible logée et nourrie". Cette pratique qui consiste à employer des jeunes domestiques, souvent mineurs, dans les ménages en leur offrant un salaire en contrepartie de leur entière disponibilité au sein de la famille qui les

emploie, est largement répandue chez nous.

En général, la jeune fille est logée et effectue les tâches domestiques: garder les enfants, cuisiner, faire la lessive ou la vaisselle et autres. Des tâches ménagères parfois à la limite de l'esclavagisme. Ces "esclaves des temps modernes" sont souvent

quotidiennement exploités au profit d'un tuteur, de connivence avec un réseau de trafiquants d'êtres humains.

Il est bien possible de dénoncer les auteurs de ces actes dans notre pays. Une juridiction est chargée de traquer ces personnes et mettre les victimes dans des centres d'accueil devant leur apporter la sécurité et un encadrement psychologique nécessaire. La présidente de la juridiction des mineurs au tribunal de première instance de Libreville, Yvette Oyiga, précise: « Toute personne qui se retrouverait face à un cas de traite d'un mineur doit se rapprocher des agents en service dans un service de mœurs dans les brigades ou commissariats. Il peut également se rapprocher de la juridiction des mineurs. »

Le Gabon, une destination privilégiée

AJT

Libreville/Gabon

ASSISE derrière sa cuvette d'arachides, Maï, jeune togolaise de 12 ans, rencontrée à l'échangeur de IAI, est une vendeuse bien connue des environs. Chaque jour, confie-t-elle, après s'être levée aux aurores, elle se rend à "son travail", alors que ses voisines plus âgées, comme les enfants de sa "tantie qui a payé le billet pour partir du pays pour le Gabon", vont chaque jour à l'école. Prix à payer pour rembourser le titre de transport, le gîte et le

couvert qui lui sont gracieusement offerts par sa tutrice.

« Le matin, quand j'ai fini de laver les assiettes, je viens ici pour vendre arachides ou bananes, ça dépend de ce que tantie me donne. Quand j'ai fini, je la rejoins pour vendre l'autre côté. Je fais ça tous les jours », témoigne la gamine, l'air apeuré. « Parfois, je m'assoie pour vendre, sinon je marche dans les quartiers, je vais près des écoles où je peux facilement écouler » le produit, poursuit-elle. Comme Maï, les enfants travailleurs sont visibles un peu partout à Libreville. Exerçant pour le compte des tiers, des pe-



Photo : Snyve Claudel Ono Miniko

La sensibilisation de toutes les couches de la société, l'un des moyens de lutter contre la traite des enfants.

tits métiers multiples : nounous-ménagères, vendeuses d'eau, de

fruits et légumes. Pour les garçons, ils sont vulcanisateurs, quand ils

ne mentent pas tout simplement. Ces enfants arrivés au Gabon par divers moyens, sont abusés et convertis en employés par leurs tuteurs légaux. Lesquels défient ainsi la législation gabonaise en vigueur, notamment la Loi n° 09/2004 portant prévention et lutte contre le trafic des enfants en République gabonaise, qui interdit à toute personne d'expatrier les enfants d'autrui pour les faire travailler au Gabon.

« On peut dire que le Gabon est un pays de destination pour la traite des enfants, particulièrement ceux en provenance du Togo et du Bénin. Le phé-

nomène est connu mais pas son ampleur, du fait de l'absence de statistiques », a indiqué, hier, Marco Pellegrini, représentant de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), à l'initiative de l'atelier d'appui au renforcement des capacités pour la lutte contre la traite des enfants originaires du Bénin et du Togo, au Gabon, mercredi dernier à Libreville. Ce, dans l'optique de partager les bonnes pratiques de protection et la prise en charge des victimes de traite.

Ce qui porte à croire que la question de la traite des enfants reste entière.